

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS DE L'ÉCOLE LES PRIMEVÈRES – JOUVENCE

Le mercredi 4 septembre 2025, 19h
Gymnase du Pavillon Primevères
(1465 rue Félix-Antoine-Savard, Québec)

Projet d'ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée et mot de bienvenue de la présidente du conseil d'établissement et de la directrice
2. Désignation d'une ou d'un secrétaire d'assemblée
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée des parents du 4 septembre 2024
5. Informations générales sur l'école et la rentrée scolaire
6. Réalisations de l'année 2024-2025 et rapport annuel du conseil d'établissement
7. Rôles et responsabilités du conseil d'établissement
8. Adoption de la procédure d'élection
9. Élection des membres du conseil d'établissement
10. Élection du délégué et du substitut au comité de parents
11. Organisme de participation des parents (OPP)
12. Formation du comité de parents utilisateurs des services de garde
13. Questions des parents
14. Levée de l'assemblée

Après la levée de l'assemblée, les parents élus au conseil d'établissement sont invités à une courte rencontre pour fixer et préparer la prochaine séance du conseil.